

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée GT Assurance REF : CNIG 2026.xxx	
COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence/présentiel)	
Objet : Réunion du GT Assurance du 28 janvier 2026	

Ordre du jour :

- Usages du RNB à destination des acteurs assurantiels : Emilien Guillemot, RNB
- Apport des données de l'Insee à la localisation des activités professionnelles : Fabrice ROMANS, INSEE
- Présentation d'Eneville, lauréat de l'appel à projet de recherche de l'ADEME - vers des bâtiments responsables - 2024 : Philippe BEDUNEAU, ENEVILLE

Liste des participants

Cf annexe

Relecture du compte-rendu	Les participants	6 février 2026
Validation du compte-rendu	Benoît Morando	26 février 2026
Prochain rendez-vous : à programmer		

Usages du RNB à destination des acteurs assurantiels

Émilien Guillemot présente un document de communication d'une page destiné à expliquer de manière synthétique ce que le RNB apporte aux acteurs de l'assurance. Ce document, réutilisable librement, est disponible à partir du lien suivant : [\(expiré\)](#) ; il sera également disponible sur la page du GT.

L'objectif du RNB est de centraliser l'information bâimentaire autour d'un standard national. Chaque bâtiment dispose d'un identifiant RNB, permettant aux acteurs disposant de bases bâimentaires de dialoguer autour d'un référentiel commun. Emilien Guillemot montre un exemple de représentation de l'ID RNB et des données associées, notamment celles pertinentes pour l'assurance comme le risque naturel, les permis d'urbanisme ou les DPE.

Il précise les bases dans lesquelles les identifiants RNB sont diffusés, en mentionnant que la présence dans Géorisques n'est pas encore effective, même si le travail est en cours. Il souligne que les acteurs peuvent récupérer, dans les bases ouvertes, les données utiles grâce à l'ID RNB, dès lors qu'ils ont relié leurs propres bases au référentiel. Il met en avant l'intérêt des identifiants pour les analyses d'exposition grâce à la géolocalisation précise de chaque bâtiment, qui permet de travailler à une échelle plus fine que celle des parcelles, notamment pour l'analyse des risques d'inondation. Il rappelle enfin que l'ensemble des informations est accessible depuis le site du RNB et que le document partagé contient également les contacts utiles.

Discussion :

À la suite de la présentation, Stéphane Loigerot (BRGM) interroge Émilien Guillemot sur l'intégration des notions de danger ou de risque, sujet qu'il découvre et qu'il associe plutôt à des échanges en cours avec Nicolas Bonin (DGPR). Nathalie Orlhac (CCR) demande où cette information s'intègre et si elle prend la forme d'une couche de référence. Stéphane précise que, dans Géorisques, la recherche s'effectue actuellement à l'adresse et que l'usage du bâti pourrait servir notamment à appliquer leurs buffers et à calculer des distances selon les objets, ce qui complète leur pratique fondée sur le point adresse.

Nathalie rappelle ensuite l'intérêt majeur de l'identifiant RNB pour réduire les erreurs liées au géocodage et pour identifier précisément le bon bâtiment en cas de sites multiples. Elle souligne que cette précision est déterminante pour les assureurs présents et exprime le souhait que cet identifiant soit intégré rapidement dans les contrats d'assurance afin de faciliter les échanges et les croisements avec d'autres bases, comme celles du CSTB ou de l'IGN.

Elle indique enfin qu'elle va vérifier la possibilité de diffuser le document via CCR, en rappelant que les données adressées par les assureurs arrivent à l'adresse et nécessitent un travail important de géocodage. Même si la qualité progresse, l'adresse ne suffit pas toujours pour identifier correctement un bâtiment, alors que l'identifiant RNB répond précisément à cette difficulté.

Apport des données de l'Insee à la localisation des activités professionnelles

Fabrice Romans présente le répertoire Sirene, géré par l'Insee depuis 1973, qui identifie l'ensemble des acteurs économiques via un numéro Siren pour chaque entreprise et un numéro Siret pour chaque établissement, chacun rattaché à une adresse unique. Le répertoire, mis à jour quotidiennement, fournit des informations administratives, économiques et statistiques, dont le code APE qui décrit l'activité principale. Il annonce l'arrivée d'une nouvelle nomenclature d'activité au 1er janvier 2027, plus détaillée et nécessitant l'adaptation des systèmes d'information.

Il explique que les données Sirene sont accessibles gratuitement depuis 2017 via une API, des fichiers mensuels sur data.gouv.fr ou l'Annuaire des entreprises. L'API permet des recherches fines, le suivi des successions d'établissements et l'import des seules mises à jour.

Il se concentre ensuite sur la géolocalisation des établissements, essentielle pour l'analyse des risques professionnels. Depuis 2024, Sirene utilise la Base Adresse Nationale (BAN) comme référentiel principal, ce qui permet de géolocaliser environ 75 % des établissements. Pour les autres, l'Insee s'appuie sur un travail interne de géolocalisation, diffusé chaque mois dans un fichier complet incluant des indicateurs de qualité et un géoréférencement dans les zonages infracommunaux. Ce travail combine rapprochement automatique et reprise manuelle lorsque nécessaire.

Il conclut en évoquant deux évolutions à venir : la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature d'activité en 2027 et une modernisation de l'API Sirene prévue la même année.

Discussion :

Nathalie Orlhac interroge Fabrice Romans sur la précision de la géolocalisation dans Sirene et demande si une localisation au bâtiment est envisageable. Fabrice explique que lorsqu'un numéro de voie est trouvé, la localisation se fait bien à l'adresse, mais que Sirene n'est pas connectée à un référentiel bâtiementaire, et que les entreprises ne connaissent pas leur identifiant de bâtiment. Nathalie souligne que l'ID RNB pourrait remplir ce rôle et qu'il serait souhaitable de l'intégrer à terme dans les démarches administratives, même si cela suppose une évolution progressive et une appropriation par les usagers.

François Herlent (MAIF) demande comment sont mises à jour les données Sirene et comment elles s'articulent avec celles de l'INPI. Fabrice répond que les mises à jour sont quotidiennes et que les informations validées par l'INPI via le guichet unique sont répercutées dans Sirene dès le lendemain. David Poutier (COVEA) s'intéresse à l'éventuelle intégration du chiffre d'affaires, mais Fabrice rappelle que cette donnée relève du secret commercial et ne peut pas être diffusée au niveau individuel.

La discussion revient ensuite sur la nécessité d'un identifiant unique pour sécuriser la géolocalisation, plusieurs intervenants soulignant que l'ID RNB répond déjà à cet enjeu. Fabrice confirme que des échanges existent avec le RNB mais que l'intégration dans les circuits administratifs demande du temps.

Alexandre Nguyen (Eneville) signale les difficultés liées aux adresses incomplètes, fréquentes notamment dans les zones commerciales ou industrielles. Fabrice rappelle que la saisie des adresses relève désormais de l'INPI et qu'un rapprochement avec la

BAN permet de traiter 75 % des cas, le reste étant géré grâce à des reprises manuelles, surtout pour les grands établissements.

Jean-Luc Acquitter (BAN) questionne les causes des 25 % d'échecs de recouplement avec la BAN. Fabrice cite les voies non référencées, les zones industrielles ou les déclarations imparfaites. Lionel Bertrand (CSTB) mentionne que la BDNB rapproche déjà Sirene et les bâtiments grâce à plusieurs sources, et propose d'envisager un fichier partagé. Fabrice se montre intéressé, en évoquant une éventuelle publication de ce type de fichier sur data.gouv si la qualité est suffisante.

Présentation d'Eneville, lauréat de l'appel à projet de recherche de l'ADEME - vers des bâtiments responsables – 2024

Philippe Beduneau présente Eneville, start-up créée en 2023 et issue de travaux de recherche en ingénierie énergétique et en modélisation des bâtiments. L'entreprise développe une technologie permettant de caractériser les bâtiments, en particulier tertiaires, afin d'évaluer leur performance énergétique et d'accompagner leur décarbonation. Elle propose une plateforme cartographique, des services d'extraction de données et des études permettant d'estimer les consommations et les scénarios de rénovation sans visite sur site.

Eneville travaille avec plusieurs acteurs privés et publics et participe à un projet de recherche mené avec Enertech pour l'ADEME, dont l'objectif est de constituer un observatoire national des consommations du secteur tertiaire. Eneville fournit les données issues de ses modèles et des bases ouvertes pour permettre le recrutement d'un échantillon représentatif de bâtiments, puis pour enrichir les mesures recueillies sur le terrain. La première phase, en cours jusqu'à fin 2026, porte sur les bureaux et les commerces.

Philippe décrit ensuite la méthodologie, fondée sur le croisement de nombreuses données ouvertes (BDNB, BAN, Sirene, DPE, BD Topo) et sur l'élaboration de règles permettant de fiabiliser les informations, notamment pour déterminer l'usage des bâtiments. Il insiste sur la difficulté d'estimer les surfaces tertiaires, faute de base complète, et explique qu'Eneville combine l'emprise au sol, la hauteur et la typologie pour en déduire une surface cohérente, indispensable aux modélisations énergétiques.

Il conclut en indiquant que les résultats de la première phase seront publiés fin 2026 et que le projet ambitionne de couvrir progressivement l'ensemble des secteurs tertiaires.

Discussion :

Benoît Morando (CNIG) interroge Philippe Beduneau sur l'intérêt du LiDAR HD pour améliorer l'estimation des hauteurs de bâtiments. Philippe répond qu'Eneville commence à explorer cette piste, mais que deux limites persistent : la couverture incomplète du territoire et le coût important en ressources de traitement. Il reconnaît toutefois que cette technologie pourrait significativement améliorer la description morphologique des bâtiments.

Benoît l'interroge ensuite sur la possibilité de proposer l'estimation de surface comme un produit autonome. Philippe indique qu'Eneville y réfléchit, mais qu'ils consolident encore leurs résultats, notamment en intégrant les retours terrain, car une erreur de géolocalisation peut entraîner une mauvaise estimation de surface. Il estime que la fiabilité est déjà élevée pour les typologies homogènes comme les bureaux ou l'enseignement, mais plus variable pour les grandes structures atypiques comme les entrepôts ou centres commerciaux.

Nathalie Orlhac demande ensuite des précisions sur les secteurs d'activité affichés dans la présentation. Philippe explique qu'il s'agit de typologies internes dérivées de travaux de recherche, mais interopérables avec les codes APE et NAF. Il précise qu'Eneville utilise également des référentiels comme ceux du centre de recherche CEREN de l'Insee, tout en conservant la possibilité de revenir aux codes NAF principaux des bâtiments.

François Herlant pose deux questions : d'abord sur les difficultés liées au nombre de niveaux dans la BDNB, puis sur l'usage éventuel des superficies présentes dans les DPE. Philippe confirme que les problèmes de niveaux proviennent du regroupement des formes dans les groupes de bâtiments de la BDNB, ce qui complique la reconstitution des morphologies. Concernant les DPE, il précise que les surfaces renseignées concernent les locaux diagnostiqués et non les bâtiments entiers, ce qui limite leur usage comme source principale. Les DPE immeubles sont adaptés mais trop rares pour couvrir le parc.

La discussion s'élargit ensuite vers les travaux en cours autour de la BAN, présentés par Jean-Luc Acquitter. Il décrit les avancées prévues pour faciliter l'historisation et la mise à jour des référentiels, ainsi que les collaborations avec la DGFIP, les assureurs et des acteurs privés comme Google, qui intègre désormais la BAN mais attend des différentiels de mise à jour plus réguliers. Plusieurs intervenants, dont David Poutier et François Herlant, confirment l'usage intensif de ces référentiels dans leurs organisations. Jean-Luc invite les participants à rejoindre le collectif des utilisateurs nationaux de la BAN et annonce la prochaine réunion à l'IGN.

La séance se termine sur un échange concernant l'organisation du prochain groupe de travail, qui devrait accorder une place importante aux avancées autour de la BAN et, éventuellement, à des interventions croisées avec le RNB, la DGFIP ou d'autres producteurs de référentiels.

Sujets divers

Benoît Morando propose qu'un retour des travaux du groupe de travail Assurance soit présenté à la commission Besoins et Usages du CNIG. Nathalie Orlhac confirme que le GT fonctionne surtout comme un espace d'information, mais se dit prête à préparer ce retour, éventuellement avec l'appui d'autres participants.

Pour la prochaine réunion du GT, deux sujets sont évoqués :

Avancement de la Base Adresse Nationale (Jean-Luc Acquitter, BAN) ;

Les PPR et sur les évolutions des données Géorisques (DGPR, intervenant à confirmer)

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Jean-Luc	Acquitter	BAN
Sofia	Benchekroun	Groupama
Lionel	Bertrand	CSTB
Emilien	Guillemot	RNB
Hervé	Halbout	Hervé Halbout consultant
Quentin	Hénaff	Generali
François	Herlant	MAIF
Swann	Lamarche	IGN
Stéphane	Loigerot	BRGM
Olivier	Montin	Insurangels
Benoît	Morando	CNIG
Alexandre	Nguyen Eneville	Eneville
Nathalie	Orlhac	CCR
David	Poutier	Covéa
Fabrice	Romans	INSEE